

AVIS SUR LE PROJET DE RECONSTRUCTION DU POSTE DE WARANDE
PAR LA SOCIETE RTE

Considérant l'article R.323-27 du Code de l'Energie qui prévoit que le projet de reconstruction du poste de Warande porté par RTE doit faire l'objet d'une consultation des Maires et des gestionnaires publics,

Considérant le courrier du 5 septembre 2024 de la Direction Régionale de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement à l'attention de la Ville de Gravelines, sollicitant son avis sur le projet dans un délai de 1 mois,

Considérant le dossier de demande d'approbation du projet de RTE,

Monsieur Laurent NOTEBAERT, rappelle au Conseil que :

La société RTE porte le projet de déconstruction du poste « Warande » de 400 000 / 225 000 volts, situé sur la Commune de Bourbourg, et de création d'un nouveau poste « Flandre Maritime » de 400 000 / 225 000 / 90 000 volts, sur la Commune de Saint-Georges-sur-l'Aa. Ces travaux vont également nécessiter d'adapter le réseau électrique existant.

Ce chantier d'envergure n'est pas sans impact sur le territoire local puisque sa réalisation est conditionnée au déplacement du refuge de l'Association « SPA des Rives de l'Aa », situé à Saint-Georges-sur-l'Aa.

Il est proposé au Conseil Municipal d'émettre un avis favorable à la réalisation du projet de la société RTE, **sous réserve que le refuge animalier, situé à Saint-Georges-sur-l'Aa, soit transféré au préalable.**

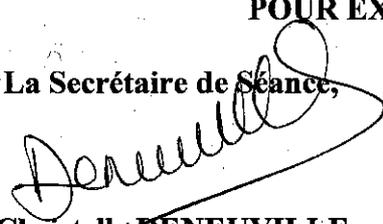
La Commission Extra-Municipale « Cadre de Vie, Environnement et Risques Majeurs » a émis un avis favorable à l'unanimité.

Le Conseil Municipal,

- Ouï l'exposé qui précède et après en avoir délibéré ;
- Emet un avis favorable au projet de RTE sous réserve que le refuge animalier, situé à Saint-Georges sur l'Aa, soit transféré au préalable ;
- **ADOpte A L'UNANIMITE.**

FAIT ET DELIBERE A GRAVELINES, 17 OCTOBRE 2024
POUR EXTRAIT CONFORME,

La Secrétaire de Séance,


Christelle DENEUVILLE

Le MAIRE


Bertrand RINGOT

Reçu en Sous-Préfecture le 18 OCT. 2024

Mis en ligne sur le site de la Ville le 18 OCT. 2024

Conseil Municipal convoqué le : 11 Octobre 2024

Nombre de Conseillers Municipaux en exercice : 33

SEANCE DU JEUDI 17 OCTOBRE 2024 - 18h00

Président : Monsieur Bertrand RINGOT Maire
Secrétaire : Madame Christelle DENEUVILLE Conseillère Municipale

Etaient présents :

Monsieur Bertrand RINGOT, Maire.

Monsieur Alain MERLEN, Madame Michèle KERCKHOF-LEFRANC, Monsieur Daniel WILMOT, Madame Marylène BEAUSSART, Monsieur Christian DEVOS, Madame Marie-Madeleine DUBOIS, Madame Laurie VERSTRAET, Monsieur Raoul DEFRUIT, Adjoints au Maire.

Monsieur Julien VEYER, Monsieur Claude WADOUX, Monsieur Jean-Pierre HERBEZ, Monsieur Michel CANOEN, Madame Claudine BARBIER, Madame Josée BLEUEZ, Monsieur Bruno MARSYLLE, Madame Emmanuelle PERY, Madame Lise BLANCKAERT, Madame Christelle DENEUVILLE, Monsieur Laurent NOTEBAERT, Madame Nathalie RIOT, Madame Karine VANDERSTRAETEN, Madame Annabelle SALA, Monsieur Cédric LIAGRE, Monsieur Julien GERAERT, Monsieur Modou FALL, Madame Léanna VANDEWALLE, Conseillers Municipaux.

Absents Excusés :

Monsieur Alain BOONEFAES, Adjoint au Maire, donne pouvoir à Monsieur MERLEN,
Madame Valérie GENEVET, Conseillère Municipale, donne pouvoir à Madame KERCKHOF,
Madame Aurore DEVOS, Conseillère Municipale, donne pouvoir à Monsieur WILMOT,
Madame Maria ALVAREZ, Conseillère Municipale,
Madame Christelle HENON, Conseillère Municipale,
Madame Angélique FAVRESSE, Conseillère Municipale.

Démissionnaires :

Monsieur Sébastien HANNEDOUCHE, Conseiller Municipal.
Monsieur Etienne DE LA MENSBRUGE, Conseiller Municipal.